



www.agen.fr

DISCOURS JEAN DIONIS

OUVERTURE DE LA CONFERENCE REGARDS CROISES

Vendredi 24 novembre 2023 – 18h30

Théâtre Ducourneau

Mesdames et Messieurs les intervenants, j'aurai pour chacune et chacun de vous un mot de présentation dans mon discours,

Madame la Sénatrice, Chère Christine,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil Municipal de la Ville d'Agen, je vous souhaite la bienvenue dans notre théâtre Ducourneau pour cette deuxième édition de notre conférence interreligieuse et citoyenne « Regards Croisés ».

Je ne peux pas commencer mon intervention sans avoir une pensée émue pour notre collègue Jean-Max LLORCA qui nous a quittés en début de semaine. Jean-Max était un homme libre, empreint de culture et d'humanité.

Nous lui rendrons demain un dernier hommage, mais si vous le permettez, je souhaiterais que nous lui dédiions cette soirée et que, dans ce théâtre qu'il affectionnait tant, nous lui consacrons, une minute d'applaudissement.

Minute d'applaudissement

Je vous remercie.

Après notre première rencontre en février 2022 sur le thème de l'isolement des personnes âgées, nous nous retrouvons ce soir pour parler de la « Fin de vie : Faut-il changer la loi ? si oui, Comment ? ».... ».

Mohamed Fellah reviendra dans quelques instants sur le choix de ce sujet éminent complexe qui touche ce qu'il y a de plus intime en nous et qui soulève des questions éthiques profondes.

Avant cela, je tenais à revenir sur la genèse de cette conférence qui est portée par notre Conseil de la Laïcité prévu dans notre programme de mandat.

Comme vous le savez, la municipalité agenaise ne badine pas avec son programme municipal. Elue sur la base d'une centaine d'engagements complétés par une dizaine d'autres pris à la lumière du COVID, mes collègues et moi-même mettons toute notre énergie à leur réalisation en toute transparence démocratique.

Parmi tous ces engagements, l'engagement n°7 (écrit en 2020) affirme, je cite : « *Dans le même esprit que ce qui est organisé dans plusieurs villes de France (Bordeaux) depuis de nombreuses années, nous installerons le Conseil de la laïcité citoyenne d'Agen pour favoriser l'échange, la connaissance mutuelle et dialogue entre les élus et les représentants des différents cultes et courants philosophiques présents à Agen* ».

Lundi 27 novembre, la municipalité tiendra parole et soumettra au conseil municipal de la Ville d'Agen, une délibération installant ainsi ce Conseil de la laïcité citoyenne. Celui-ci sera présidé par le Maire et sera composé paritairement entre des élus du conseil Municipal d'Agen et les responsables des grands courants religieux et philosophiques (chrétien, musulman, juif, mais aussi libre-pensée, franc-maçonnerie) de notre ville.

Un conseil de la laïcité à Agen, mais pour quoi faire me direz-vous ?

J'entends certains d'entre vous me dire : Jean, il suffit de faire respecter nos lois !

Oui elles existent et en premier lieu, celles qui concernent la laïcité, à savoir la neutralité de l'Etat et la garantie de la liberté de culte pour chaque citoyen, mais aussi celles concernant la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et celles concernant le port de signes distinctifs religieux.

Bien sûr, à Agen, parce que nous avons la chance d'avoir des communautés religieuses et philosophiques profondément démocrates et républicaines, nous pourrions nous arrêter là : Ensemble, décider de respecter les lois de notre pays, toutes les lois.

Mais nous pouvons aussi, ensemble, décider de faire cité en osant se parler des questions existentielles (quelle morale pour discerner le Bien et le Mal ? quelle place donner à nos anciens, à nos morts ? etc...).

J'ai l'intime conviction que ce Conseil de la Laïcité permettra un débat humble, bienveillant et contradictoire entre les communautés religieuses et philosophiques. Un débat qui sera source de sens, pour nous aider dans nos chemins de vie personnels comme dans nos politiques publiques municipales (nous l'avons bien vu en ce qui concerne la lutte contre la solitude...).

Voilà le pari de notre conseil de la laïcité citoyenne d'Agen.

Vaste programme, me direz-vous ! Peut-être, mais il vaut mieux, beaucoup mieux en tout cas que « *le chacun pour soi et chacun chez soi et les vaches seront bien gardées...* » qui domine dans trop de têtes et de cœurs dans la France d'aujourd'hui.

Au contraire, parlons-nous, connaissons-nous, respectons-nous.

Car, au fond, je ne crois qu'à ça ! le débat contradictoire, le débat d'idée... la *disputatio démocratique* des Lumières Européennes.

Du débat, il devrait y avoir ce soir et je remercie les intervenants qui ont accepté de venir témoigner et construire ce dialogue :

- D'abord Alain CLAEYS, ancien Maire de Poitiers, ancien parlementaire et co-auteur en 2016 de la loi CLAEYS LENONETTI sur la fin de vie, que j'ai croisé à l'Assemblée Nationale de 2002 à 2012
- Sylvie SCHOONBERG, Médecin, Chef de service de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier Agen-Nérac.
- Yoan BROSSARD, Secrétaire Général de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité
- Puis les représentants des cultes : Monseigneur Pierre-Marie CARRÉ, administrateur apostolique du diocèse d'Agen, Thierry LEGALL, Pasteur, Directeur du Service Pastoral du Conseil national des évangéliques de France auprès des Parlementaires et Fouad SAANADI, théologien.

Je remercie également Bastien SOUPERBIE, le Directeur départemental de la Rédaction de Sud-Ouest qui animera les débats et Mohamed FELLAH, notre adjoint aux Ressources Humaines et aux Finances, en charge de la Laïcité, qui est le chef d'orchestre de cette soirée.

Je vous souhaite un débat de belle tenue, sincère et à la hauteur de notre ambition pour faire vivre ce lieu de dialogue interreligieux et citoyen au cœur de la cité. Nous le savons nécessaire, ensemble rendons-le possible !

Je vous remercie.